## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

MORTHLLE WARDLO (S FRVILLER 1964.

No. 25.

# CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME. Dimanche 3 décembre.

Nous croyons devoir faire une petite observation en publiant l'extrait suivant du premier discours que le P. Lacordaire a pronoucé, au commencement de l'Avent, à Notre-Dame de Paris. Suivant nous, il suit encore, et

peut-être plus que jamais, l'effervescence d'une imagination qui nous a toujours paru plus éblouissante, nous dirions même plus excentrique et par conséquent étrange, que solide et précise. Cette excentricité peut-être excusable, utile, !ouable même les dans circonstances où il se trouve, mais ici nous reproduisons cette pièce plutôt comme un objet de curiosité et d'origi-

nalité, que comme pouvant être de quelqu'utilité.

, Vor. 7.

Le R. P. Lacordaire a consacré sa première conférence à montrer l'importance des doctrines en général. Dans la première partie, il a traité de l'élévation de l'homme par les doctrines; dans la seconde, de la direction de l'homme par les doctrines. Après un court exorde, d's'est exprimé ainsi:

Certes, messiones, après la bataille d'Arbelles, il n'y avait rien au monde de plus grand qu'Alexandre, ni de plus misérable que Darius. Alexandre uvait passé l'Hellespont à la tête de 30,000 Macédoniens, dans le dessein de renverser le plus vaste empire qui fût alors; il avait réussi. Le Granique franchi,il avait défait les Perses à Issus, pris Tyr, poussé jusqu'en Egypte, et, revenu sur ses pas, il venait détruire dans Arbelles les dernières espérances de son adversaire. Quant à Darius, il n'avait plus d'armée ; sa famille était prisonnière; ses capitales étaient envahies; et enfin, percé de coups de la main d'un traître, il était gissant sur un grand chemin. Dieu ne pouvait pas, ce semble, nous donner un exemple plus frappant de la puissance d'un côté, et de l'abais-ement de l'autre. Et cependant, Messieurs, à ce moment mê ne où tout était perdu, il y avait une ressource, et Darius pouvait mourir victorieux d'Alexandre; de l'abîme Joù il était descendu, il pouvait se lever, commandor à l'histoire et foonquérir la postérité. Il le pouvait, et c'est ce qu'il a fait. An moment où l'avant-garde macédonienne s'avançait,un soldat se détachaet trouva Darius tout sanglant sur un chariot. Le roi lui dit : Donnez-moi à boire. Quand il eut bu,il rendit le vase au Maécolonien, et lui adressa ces immortelles paroles : ' Mon plus grand malheur " est de ne pouvoir reconnaître un bienfait; mais Alexandre vous récom-" pensera, et les dieux récompenseront. Alexandre pour avoir épargné ma " mère et ma fenime. Je lui donne ma main par vous."

Ainsi, Messieurs, le plus grand malheur de Darius, ce n'était pas d'avoir perdu son empire, c'était de ne pouvoir reconnaître le bienfau d'un verre d'eau; il ne mandissait pas son vainqueur, il croyait à sa magnanimité, et nu moment suprême où il perdait tout par loi, il lui donnait la main en signe d'amitié. Jamais empire ne sut perdu evec une simplicité plus hérosque; car, vous le voyez, il n'y a pas de faste dans ces paroles ; tout sort du cœur pour aller au cœur d'Alexandre, l'un de ceux qui ont été les plus prodigues en paroles que la postérité a retonues. Pour moi, Messieurs, malgré le Gra-nique, malgré Issus, malgré Arbelles. Darius est mort victorieux d'Alexandre,tant il y a quelque part dans les entrailles de l'homme une puissance qui remue et qui soumet l'avenir. Or, soumettre l'avenir, commander en mourant à ce qui n'est pas encore, c'est là, sans doute, la véritable pui-sance. Ce qui n'est puissant qu'à l'heure où l'on vit, ce qui est mesuré par l'heure qui nous a été donnée, ce n'est rien; un peu de terre, comme a dit Pascal, en finit pour jamais. Mais vivre au delà de soi, mais commander en n'ètant plus, comme vous l'avez vu dans ce roi m dheureux, voilà la puissance. voilà l'empire. Et qui la communique, cette puissance?? qui le donne, cet empire? où en git le ressort? Je vous demande la permission de ne pas encore vous le dire.

Vous connaissez tous Jules César: c'est un de nos vieux amis de collégr, et, pour ma part, je reviens toujours avec plaisir à ces vieux amis-là. Jules César... mais vous vous étonnerez peut-être que je vous parle de lui; vous me direz: Prédicateur, au fait! J'y suis, Messieurs; car tous les hommes illustres, toutes les vies mémorables, ce sont des monumens que Dieu a semés comme des jalons le long de l'humanité, pour lui apprendre des choses qui se lient à notre destinée. Dieu a écrit sur le bouclier de Jules César, comme il a écrit sur le front des étoiles, sur le sable des mers et dans le cœur de l'homme; son doigt est partout; c'est à nous de lire ce qu'il a tracéé. Parlons donc de Jules César.

Il vensit de gagner la bataille de Pharsale ; son compétiteur, Pompée, n'était plus; la république romaine rendait le dernier soupir; il s'agissait seulement de savoir si elle ne pousserait pas, à cette heure suprême, un gémissement digne d'elle; si dans cette poussière, qui était désormais condamnée, il n'y aurait pas encore assez de force pour prononcer quelque chose qui frait aux oreilles de la postérité, et qui condamnerait le victorieux. Caton s'en chargen; il s'ouvrit les veines dans Utique pour protester contre la victoire que les dieux avaient donnée à Jules Cesar. Ce n'est pas, Messieurs, que je venille faire l'éloge de ce que je dois appeler un crime. Il faut sans doute que l'homme vaincu supporte son sort, il faut qu'il accepte la défaite, qu'il s'élève au dessus de sa fortune par une soumission magnanime et non par le meurtre de lui-même. Mais c'est là une doctrine que Caton ne connaissait pas aussi b'en que nous, et sa mort vo'outaire frappa tellement ses concitoyens, réjouit tellement tous les vieux débris des cœurs romains que, jusque sous l'empire des Césars, ils ne pouvaient dans leurs écrits s'empêcher de le proclamer, et de le présenter comme un exemple mémorable de puissance sur soi-même à l'encontre de la fortune. Vous savez ce que le poète en a dit, lorsque représentant l'assemblée des héros élevés plus haut que la terre par leurs vertus, il ajoute que Caton les préside et leur donne des lois : His dantem jura Catonem. Auguste lut ou entendit lire cet hémistiche. Vous savez ce que disait un autre poète de cette époque, peignant tout le genre humain sous le pouvoir de César: Præter atrocem animum Catonis; excepté l'âme invincible de Caton; et un autre encore ruminait ce vers célèbre: Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni; la cause du vainqueur plut aux dieux, mais la cause du vaincu plut à Ca-

Suivez-moi maintenant dans Athènes. Là, dans cette prison, voici Sourate; il est condamné à mort pour avoir enseigné une doctrine plus pure que celle qui était alors enseignée dans le monde; il peut éviter la mort; on lui donne des moyens de fuir; il ne veut pas l'accepter, afin d'obéir aux lois de son pays, tout en laissant dans sa mort même une protestation contre l'injustice de ses juges. Il meurt vaincu aux yeux de son siècle, mais victorieux aux yeux de la postérité, et donnant encore ce troisième et plus mémorable exemple de la puissance de l'homme, parce que cette victoire, ce n'est pas par un crime qu'il l'obtient, mais c'est en respectant les lois divines, aussi bien que les lois s'humaines.

Cependant faisons un pas encore. Dans Patras un vieillard est condamné par un proconsul pour avoir refusé d'immoler aux dieux. Il est conduit au milieu de tout le peuple pour être attaché à une croix, et, retenant la mutitude quis l'entoure et qui est prête, s'il dit un mot, à le délivrer, lorsqu'il est en face de l'instrument de son supplice, il s'arrête, il étend les mains, il prononce ces divines paroles : "O! croix si ardemment aimée! v! croix "si longremps désirée! o! croix enfin trouvée! reçois-moi du milieu des "hommes et rends moi à mon maître, qui m'a racheté par toi!" Ici, Messieurs, nous ne trouvons pas seulement la victoire de l'homme par une mort volontairement acceptée, mais nous trouvons l'amour de la mort, l'amour du supplice.

Et pour suivre les degrés de cette échelle que j'ai exposée rapidement devant vous, Darius n'avait pas choisi son sort, il avait combattu, il avait usé tontes les ressources de son Etat, tont le dévouement des siens ; il avait succombé malgré lui : seulement, à la dernière heure, en ouvrant son âme. il avait trouvé en elle de quoi triompher au moment où il était perdu; il avait cherché dans l'ordre moral une victoire qui lui était refusée dans l'ordre de la force physique. Pour Caten, il avait choisi son sort; il pouvait vivre, il pouvait aller trouver son vainqueur, et sans tomber à ses genoux, obtenir de lui cette main que César était digne de lui donner. Il meurt donc parce qu'il le veut, pour ne pas voir son maître ; il déclare à tout l'univers que cette mort est préférable à l'ignominie d'être sujet après avoir été sénateur de Rome. Socrate, c'est autre chose encore ; il va bien autrement loin, et aussi son nom a surpassé ceux-là. Le nom de Darius n'est qu'un nom honorable; celui de Caton est magnifique, mais celui de Socrate est le nem le plus pur, le plus éloquent qui retentisse aux oreilles de l'humanité, et qu'elle ait pu produire par ses propres forces. Car Socrate mourant volontairement, acceptant ce qu'il pouvait éviter au moyen d'une fuite, ce que Dieu ne lui demandait pas, ce que les lois de la morale ne lui demandaient pas non plus, acceptant son sort, déclarant à la jeunesse athenienne qui avait reçu ses leçons, qu'il fallait mourir pour la vérité, être martyr d'elle,

Socrate ne commettate pas un crime, au contraire, il recevait la mort des mains de la loi, il la recevait au profit de la vérité, il scellait dignement le testament de sa vie par le testament de sa mort. Pour saint André, que je n'avais pas nommé, ce vieillard mort à Patras, il faisait bien plus que Darius, que Caton, que Socrate lui-même; Socrate cût vécu, il cût été bien aise de continuer à vivre au milieu de ses disciples. On ne voit pas qu'il ait aimé le supplice, l'ignominie. Mais dans l'âme de saint André, nous trouvons un sentiment nouveau, l'amour de la mort, l'amour du supplice, un mépris profond pour cette vie présente, qui fait que sa victoire est bien supérieure à celle de tous ces héros qui avaient précédé. Aussi son nom n'est pas seulement un nom honorable, un nom magnifique, un nom vénérable, mais c'est un nom sacré, et, à quelques jours dernère moi, la chrétienté tout entière, réunie aux pieds des autels, prononçait son nom et l'honorait avec foi et avec amour.

Eh bien! Messieurs, ces hommes si disserents d'époque et de génie, n'avant ni les mêmes lois, ni la même doctrine religieuse, ni les mêmes traditions, qu'est-ce donc qui leur a donné à tous cette force, cette élévation audessus de la vie, cette puissance sur l'avenir? Qu'y a-t-il entre eux qui leur ait été commun? qu'y a-t-il qui ait pu les rendre chers à leurs contemporains, et précieux devant la postérité? Ce qu'il y a, ce qui les a fait vivre. et les fait vivre encore aujourd'hui, ce qui me donne le droit de vous en parler au milieu de cette basilique, c'est que tous, ils avaient une doctrine elevée; ce n'é:ait pas du sang seulement qui coulait dans leurs veines, c'était de la foi, c'était une vie spirituelle, une vie qui leur permettait d'onvrir leurs veines, de prendre une goutte de leur sang dans leurs mains, et de la jeter au monde comme un signe qu'ils étaient mattres de lui, et que cet univers de boue ne pouvait rien contre la vie suprême qui coulait plus avant en enx dans des canaux secrets et imperceptibles, que la science de l'homme ne dissequera jamais sous son scalpel. Ce qui les a rendus puissants, c'est la doctrine. Saint André était chrétien; Socrate, platonicien; Caton, stoicien : Darius ... vous attendez peut-être ce qu'était Darius ? J'ignore dans quelle doctrine il avait été nourri; mais, à coup sûr, il croyait à quelque chose de plus grand qu'un empire, de plus précieux que la prospérité, de plus rare que la victoire; il croyait à quelque chose d'invisible, d'impalpable, d'indémontrable, et pourtant de certain, il croya t à l'honneur. Messieurs, moi aussi, il y a une doctrine dans mes veines; moi aussi, par délà voire pouvoir et le pouvoir de tous les hommes ensemble, par delà votre science, par delà votre anatomie, par delà la pointe de votre épée et de votre scalpel, il y a des canaux dans lesquels il court quelque chose, où vit une doctrine sacrée: oui! je n'ai qu'un jour à vivre, et pourtant une pen sée éternelle bat dans mon sein comme l'Océan bat le sable de ses rivages. Oui! je crois à l'honneur comme Darius, à la patrie comme Caton, à la vécité comme Socrate, au Seigneur Jésus-Christ, le libérateur du monde, comme saint An Iré. J'y crois, et pour résumer tout ce que je viens de dire dans un seul mot, je suis catholique, apostolique, romain. C'est mon nom, c'est ma vie, c'est ma puissance, c'est mon trône, car je suis roi. Quand ce proconsul de Sicile faisait mettre en croix Gaïus, le matheureux s'écriait du hant de l'instrument de son supplice : Civis romanus sum eno, le suis citoyen romain; et moi je vous cis: Faites de moi ce que vous voudrez, frappezmoi par la parole ou par le glaive, du haut de ce trône que la doctrine a fait dans mon ame, je suis roi, rex sum ego. Je vous le crie, non pas comme Gaïus, en face des rivages libres de l'Italie, mais en face des horizons de l'éternité, qui m'attendent, qui m'appellent, qui me disent que vous ne pouvez rien contre moi, parce que vous ne pouvez tuer que le corps, et qu'ils sont la patrie de l'ame.

Dans la seconde partie, l'orateur a défini la doctrine, la science de la vie. Après un tableau de la vie prise en général, qui n'est qu'un immense mouvement, il a remarque que la vie dell'homme était une série de mouvements lebres. que l'homme n'agissait qu'en vertu de sa volonté, celle-ci ne se détermit ait à lui commander l'action, que par le conseil de l'intelligence. Or, l'intelligence, quand elle sollicite une action, c'est-à-dire un mouvement de l'homme,a néressairement en vue ce qui constitue l'essence de tout mouvement, savoir, le point de départ, le terme d'arrivée, et le chemin ou le moyen entre les deux. Selon que l'esprit conçoit d'une manière au d'une sutre le principe, le but et les voies de l'homme, il dirige la volon é vers un terme ou vers un autre, par le chemin de droite ou par le chemin gauche : toute la vie humaine dépend donc de la doctrine ; la doctrine est le principe de nos actions, dont la suite et l'ensemble constituent notre vie. Aussi n'y a d-il pas d'homme qui n'ait une doctrine, s'il n'est à l'état d'enfance ou de folie. Mais il y a des doctrines basses et des doc rines élevées, des doctrines certaines et des doctrines incertaines, des doctrines vraies et des doctrines fausses. Le monde est une lutte entre mille doctrines publiques et privées qui s'en disputent le gouvernement. Quelle est la véritable?

Ici l'orateur s'est demandé si, dans cette recherche d'une chose aussi capitale que le principe même de nos actes et par conséquent de notre vie, pitale que le principe même de nos actes et par conséquent de notre vie, l'es de l'ordre infér eur ; par cette disposition toute naturelle, chaque localité du commerce de la parole, étabi i par Dieu pour éclairer l'humanité. S'adressant à l'auditoire, comme à la réunion de tontes les écoles, de toutes les doctrines, il leur a déclaré qu'il étudiait leurs écrits, qu'il y cherchait, même au milieu des ténêbres, quelque s'étincelles qui pouvaient s'y trouver ; il leur a démandé la réciprocité: "Donnez-moi, a t-il fit, c'anspita'ité de la conviction, et souffrez que je vous la rende à mon teur."

Après cès considérations sur les doctrines en général, le P. Lacerdaire à fait remarquer qu'avant toute discussion la doctrine catholique et at une doctrine élevée et nalionale; élevée, de l'aven nome de tous les organes de ce siècle; nationale, parce qu'elle avait été constamment celle de la l'ance de puis Clovis, et que de même qu'un homme vit par une nation; il v t aussi par une doctrine; qu'ainsi c'était l'âure même de leurs pères qui leur parlerait, cette à ne survivant dans les pensées qui avaient été la source des actes dont se compose notre bistoire nationale. Enfin le P. Lacordaire a terminé em rappelant à ses auditeurs, quel que fût leur âge et l'ent de leur esprit, quo la doctrine catholique avait été leur nourcice, et qu'ds lui devaient au moins ce respect dont faisaient preuve ces anciens rois qui, tous les matins, baisaient au front celles qui les avaient nourcis de leur lait.

### CORRESPONDANCE

M. L'EDITEUR,

J'aime à applaudir à l'approbation que vous donnez dans votre numéro da 2 décembre, au système d'enseignement suiva par les révérends Frères de la Doctrine Chrétienne. Il serait à désirer que nos Instituteurs dans les campagnes, pussent tous passer quelque tems dans leurs évoles pour y saisir la méthode d'enseignement et de direction des classes, qui l'entre pour beaucoup dans les progrès que font les enfans de certaines écoles. Ceux qui ont eu l'occasion de diriger des écoles conviennent que l'on double les progrès des élèves, lorsque les maîtres suivent de honnes méthodes d'enseignament et de direction dans leurs écoles; mais il n'est par bien facile au grand nombre des Instituteurs d'atler se former à Montréal, soi s la direction de ces maîtres habiles à bien conduire la jeunesse ; et en supposant que les Instituteurs enssent cet avantage, que deviendront les Institutrices, qui doivent être en bien plus grand nombre et qui généralement sent moins bien préparées à tenir des écoles où l'éducation doit convenir aux deux sexes. Elles s'efforceront, dira-t-on, de se rendre capables par el es mêmes et par la pratique qu'el es auront dans leurs écoles ? Mais cela esc un moyen bien leng. très difficile, et au-delà de la capacité du très grand nombre. Il faut passer par les leçons verbales des mairres ; il faut acquérir, seus eux, de la pratique ; il faut se familiariser avec e genre d'occupation auquel on noit se livier; ceci est înecutestable. Ce n'est donc pas le moyen le plussûr de se procurer prochainement des Institutrices qualifiées pour tenir de- ée des, selon l'exigence du tems, et selon es besoins des populations. J'ai déjà dit précédenment qu'il fallait qu'il y cût différens ordres d'écoles, et c'est indispensable : tout le monde n'a pas besoin du même degré d'instruction, toutes les loculités ne peuvent également se cotiser pour soutenir des mai res capables de conduire des écoles supérieures, et la raison dit qu'il fant plus rétribuer un l'estituteur bien instruit, qu'un autre qui peut à peine tenir une école inférieure. Il faut réanmoins que les Instituteurs puissent vivre de leurs honoraires, et que ceux qui ont fait des sacrifices considérables, pour se procurer une bonne éducation, puissent être indemnisés de leurs dépenses, et se trouvez dans une grande aisance pour établir convenablement leurs enfans ; car dans l'état actuel, grand nombre d'Instituteurs et d'Institutices cont ou pères on mères de familles, et il faut qu'ils aient des revenus suffisans peur élèver leurs enfans. C'est bien ici l'occasion de faire des souhaits pour voir arriver bientôt le tems où le grand nombre des écoles seront dirigées par des religieux et des religieuses. Le public y gagneta beaucot p dans de tems-là, car la dépense, pour le soutien des écoles, sera bien moi dre, l'éducation sera mieux soignée en général et la jeunesse bien mieux formée. Il faut espérer que ce tems si déstrable n'est pas bien éloigné de nos jours. Les écoles à éta-blir, en vertu de la loi pour encourager l'éducation élémentaire, devraient être au moins de tro's ordres différens; dans l'ordre inférieur, on y enseignerait la lecture, l'écriture et l'arithmétique, sans oublier le cathéchisme, car, comme vous l'avez judicieusement observé, M. l'Editeur, l'éducation doit avoir la religion pour base. Dans le second ordre, on enseignerait outre les matières de l'ordre infécieur, la grammaire dans la langue de la majorité des élèves formant cet crire d'école, ainsi que les premières notions de géographie et d'histoire. Dans les écoles supérieures, ou du premier ordre, on ajouterait, aux matières des deux autres ordres que l'on perfectionnerait, la tenue des livres, le dessin linéaire, l'enseignement de la géométrie pratique, pour les garçons; et la broderie pour les filles, &c &c &c. C'est à peu près la sphère de l'éducation élémentaire, éducation qui peut devenir générale dans notre province, si cette éducation plus ou moins perfectionnée ne so répand pas dans les rangs de nos paroisses, ou des townships, elle ne répondra pas an besoin des populations, et à l'exigence des temps. Ainsi on devenit établir des écoles supérieures, dans tous les villages où il y a plus d'enfans et plus de moyens pour soutenir des écoles. Dans les rangs populeux et un peu aisés, on deviait y former des écoles moyennes ou du second ordre et dans les p'aces pauvres, et peu populeures, on y formerait des écotes ces écoles, il faut de bons maîtres, et de bonnes maîtresses, sur lesquels on puisse compter! hé, où sont-ils? Celui qui examine la manière dont la plupart des écoles de campagne, sont conduites, ne peut que former des souhaits, pour avoir quelque chose de meideur. Il est donc du grand intérêt public, maintenant que les écoles vont devenir permanentes, d'exiger de cela, il faut leur donner l'occasion de se qualifier, cons le rapport de la capa\_

places de la province. Car je sens h'en que ces écoles normales ne penvent être maintennes pendant longtemps ; elles ne sont que pour fournir présentement des maîtres et des maitresses, en assez grand nombrel t assez capables pour ouvrir des écoles dans toutes les localités : à ces écoles, et surtout aux supérioures, se formeront par la soite d'autres instituteurs et des institutrices. Je considère donc que le plan actuel deit prodaire un heureux résultat ; cependant, l'Ami de la jeunesse ne vent pas au mode qu'il propose : tout ce qu'il souhaite, c'est que la jeunesse de son navs puisse recevoir une éducation convenable à sa position, une éducation qu'il soit facile de procurer aux enfant, une éducation, en un mit, qui p i se être don ée en peu d'années et qui soit en me ne temps peu dispindiense; c'est tout le désir d'un AMI DE LA JEUNESSE.

> **=1000 分析 C/C** BULLETIN.

Nouvelles d'Europe : France ; Irlande ; Espagne ; Grèce ; Orient ; Texas. Resignation d'un membre de la cité de Montreal .- Opinion du gouverneur sur le gouvernement responsable.

La question de la liberté d'enseignement occupe toujours fortement les esprits en France. L'épiscopat soutient sa lutte contre le monopole de l'éducation, avec talent, sermeté, courage et dignité. Il-ne se laisse pas intimider. Ayant la vérité pour lui, il attaque quelquesois le système universitaire avec énergie. Si on en juge par leurs clameurs et leurs menaces, M. Villemain et sa queue commencent à craindre pour leur influence. Les vielles tactis ques philosophiques : la taquinerie, le mensonge, la calomnie, l'ironie, le préjugé, sont ressucites et mis en œuvre avec une fureur, un acharnement et une unanimité qui dénote plus que de la faiblesse et de l'humeur chez les monopoleurs universitaires.

Le gouvernement, d'un autre côté, paraît prendre l'alarme sur les visites rendues au duc de Bordeaux parles loyalistes français. Il se venge sur les préfets de département, en les destituant de leur place. Y a-t-il donc faiblesse aussi ches lui? cette conduite semblerait le faire croire. Mais nous pensons que ce n'est rien autre chose que le résultat de la conduite ombrageuse de tout usurpateur.

Les Repenlers, avec O'Connell à leur tôte, tiennent en quelque sorte l'Angleterre en échec. La cause du rappel fait tous les jours du progrès et gague du terrain. Un des plus chands adversaires du libérateur de l'Irlande, le Times de Londres, un des organes du parti tory, vient de se déclarer subitement pour O'Connell Mais le procès de ce dernier est toujours au même point. Les procédures devaient commencer au 15 de janvier. Nous aurons probablement quelque chose de nouveau sur cette matière par les premiers activages.

L'Espagne ne parait pas encore entièrement à la fin de l'anarchie et des tourmens révolutionnaires. Il y a pourtant peu de foi à ajouter aux diverses nouvelles. Elles sont tellement contrad ctoires pour la plupart, qu'on voit clairement qu'elles ont été rédigées dans un esprit de parti. Seulement il est évident qu'on ne peut encore regarder l'Espagne comme entièrement pacifiée et dans un état de sécurité. Tout au contraire, certains journaux la prècontent comme sur le point de retomber dans l'anarchie; et si les choses en sont dans l'état qu'on les dit, nous ne pouvons être longtems dans cette incertitude, surtout si elles sont aussi désespérantes qu'on veut le faire croire-Pour nous, nous ne sommes pas encore fort porté à y ajouter foi-

La révolution de la Grèce paraît avoir peu tranquillisé les esprits. Com, re c'est l'ordinaire dans de semblables occasions, chacun veut mettre la main au timon de l'Etat, et ceux qui s'en sont une fois emparé ne reculent pas devant un acte de despotisme, pour se maintenir au pouvoir. Pour s'excuser, ils se convainquent que ces belles théories de liberté fonctionneraient merveilleusement chez un peuple d'anges, mais qu'elles sont peu exécutables parmi les ambitieux et insatiables enfans d'Adam. Aussi voyons nous les membres du Sénat refuser aux autres ce qu'ils réclamaient pour cux, et persister dans une espèce de division. Ils semblent pourtant, s'être enfin accordés pour le projet d'établir un gouvernement constitutionnel, modele à peu près sur celui de l'Angleterre.

Le bey de Tunis commence à se croire peu dépendant de la sublime Porte. Il vient, dit-on, de refuser d'obtempérer aux concessions accordées par le Sultan, au commerce d'Autriche dans les états de sa régence. Il vient aussi de rompre avec la Sardaigne, encore pour des raisons de commercc.

ciré, en établissant temporairement des écoles normales, dans les principales | gouverner. Il a refusé aux Chambres les communications diplomatiques relatives aux négociations entamées avec l'Angleterre, la France et les Etats-Unis, au sujet de l'indépendance texienne. Cette conduite de M. Housion commence à lui faire pérdre sa popularité.

> Un des représentans de la ville de Montréal, M. B. Holmes, vient de résigner son siège au Parlement. Il donne pour raison de cette conduite l'incompatibilité de sa charge de caissier de la banque avec celle de représentant du peuple. A ce sujet, quelques journaux prétendent que M. D. B. Vigerse partera comme candidat, à la place de M. Holmes. Cette opinion est fondée sur ce qu'ils pensent que cet hon. M. acceptera une place au Conseil avec les émolumens qui y sont attachés et que, par conséquent, il lui saudrait se taire élire de nouveau. Nous croyons que, si c'était le cas, M. Viger présérerait se présenter à son comté de Richelieu,

> La réponse suivante, que nous traduisons du Morning Courrier, à l'adresse présentée au gouverneur par le district de Gore, nous paraît plus propre que tout ce que nous avons vo jusqu'à présent, pour faire connaître qu'elles sont les vues et quelles sont les idées de Sir Charles Metcalf, sur le gouvernement responsable des colonies anglaises. Maintenant, les diplomates peuvent porter leur jugement, sur ses intentions, avec connaissance de cause. Voici la réponse en question :

> Reponse du Couverneur à l'adresse des Electeurs du District de Gore. Messieurs,-Je reçois avec beaucoup de satisfaction l'assurance de votre attachement à la personne de Sa Majesté et de son gouvernement, et le désir que vous témoignez de pouvoir maintenir l'Union, heureusement existante jusqu'à présent, entre cette colonie et l'empire glorieux dont elle fait partie, et je vous remercie de l'obligeante expression de votre attachement à ma per-

> Avant de répondre à la subtance de votre adresse, je dois surtout m'efforcer d'écar er certaines impressions erronnées, sous lesquelles elle paraît avoir été dictée.... Vous me supposez avoir été égaré par certains êtres imaginaires, que vous désignez comme des conseillers irresponsables et inconstitutionnels. Je n'en reconnais pas de semblables.

> Vous m'offrez vos opinions ou vos services, en l'absence, dites-vous, de conseillers constitutionnels, tandis que je les ai dans le Conseil Exécuif. Vous parlez des résolutions de Septembre 1841, comme ayant exclusivement été mises en pratique sous l'administration de mes regrettés prédécesseurs, mais sous aucune administration elles ont été suivies aussi scrupuleusemet que sous la mienne.

> La substance de votre adresse fait allusion à la résignation de certains membres du dernier Conseil Exécutif et à la question du gouvernement responsable, que vous regardez comme enveloppée dans ce procédé.

> La résignation de ces MM. vient de mon refus de condescendre à certaines stipulations qu'il était inconstitutionnel pour eux de demander, et impossible à moi d'accorder, comme renfermant, suivant moi, un abandon de la prérogative du patronage de la couronne à un esprit de parti, et un acte auquel je ne pourrais jamais consentir. La question du gouvernement responsable ne se rattache en aucune autre manière à leur résignation. Quant à vos vues sur le gouvernement responsable, je ne puis dire jusqu'à quel point je suis éloigne d'êire d'accord avec vos semimens qui ne sont pas distinctement établis.

> Si vo re sentiment est que le gouverneur ne peut avoir aucun service de son jugement propre dans l'administration du gouvernement, et qu'il doit être un pur instrument entre les mains du Conseil, alors je ne suis nullement de votre opinion. C'est une condition à laquelle je ne puis jamais me soumeiire, et que le gouvernement de Sa Majesté, suivant moi, ne pourra jamais sanctionner.

> Si vous pensez que chaque parole et chaque action du gouverneur doive être préalablement soumise à la considération du Conseil, alors vous proposez ce qui, (outre que ce n'est ni nécessaire ni utile,) est cutièrement impraticable pour la dépêche nécessaire des affaires.

> Si vous entendez que le patronage de la couronne doit être abandonné à un esprit de parti du Conseil, au lieu d'être exercé suivant le mérite, pour satisfaire de justes demandes et promouvoir clairement le service public, alors nous sommes encore sans décision. Un tel abandon de la prérogative de la couronne, suivant mon opinion, est incompatible avec l'existence d'une colonie anglaise.

Si vous pensez que le gouverneur est un officier irresponsable, qui peut, sans responsabilité, suivre l'avis du Conseil, alors vous êtes, je le conçois, entièrement dans l'erreur. Les fonctions reconnues du gouverneur sont telles qu'il n'est pas sculement un des premiers fonctionnaires de la colonie, mais il a aussi plus de responsabilité qu'aucun autre. Il est responsable à la couronne, au parlement et au peuple de la Mère-Patrie, de chacun des actes, qu'il exécute, qu'il permet, soit qu'il se décide seul, soit qu'il le fasse de l'avis des autres. Il ne peut s'excuser de cette responsabilité en s'appuyant de l'avis de son Conseil. Il est aussi virtuellement responsable au peuple de cette colonie et, en pratique, encore plus qu'à la Mère-Patrie. Chaque jour Le président du Texas commence, aussi lui, à se croireescul capable de le prouve et aucune résolution ne peut changer cet ordre.

viens d'établir, vous pensez que le gouverneur doit se conduire suivant les désirs et les intérêts, bien entendus, du peuple, que les résolutions de septembre 1841 doivent être fidèlement suivies, qu'il doit être convenable d'aviser le gouverneur en toute occasion, soit dans l'exercice de son patronage ou autrement, et que le gouverneur devrait recevoir les avis avec l'attention que méritent des conseillers constitutionnels, et se consulter avec eux dans tous les cas d'une importance adéquate, qu'il doit y avoir une coopération et une sympathie cordiale entre eux et lui ; que le Conseil doit être responsable au Parlement Provincial et au peuple; et que quand les actes du gouverneur sont tels que les conseillers ne peuvent en prendre la responsabilité, ils doivent avoir la liberté de résigner ; alors je suis particulièrement d'accord avec vous et ne vois aucune impossibilité de suivre le gouvernement responsable dans une colonie sur ce pied, pourvu que les partis respectifs engagés dans cette entreprise soient guidés par un esprit de modération, une fin honnête, une opinion publique et des moyens équitables, dépouillés d'esprit de parti. Comme vous avez eu l'intention de m'adresser vos avis dans la supposition que j'en avais besoin, j'ai la confiance que je puis, sans offense, me permettre d'offrir quelques conseils en retour.

Vous avez tou'es les parties essentielles du gouvernement responsable. Prenez-jes. Attachez-vous y. Ne le regrettez pas en vous attachant à son impossibilité. N'en perdez pas la substance en courrant après l'ombre. Vous desirez maintenir votre union avec l'empire britannique, ne vous imaginez pas que ce désir puisse s'accomplir en embarassant le gouvernement de S.M. pour réduire son autorité à une mullité. Vous avez tous les priviléges qui sont compatibles avec le maintien de cette union, librement accordée. gouvernement de S. M. n'a aucune intention d'exercer une intervention indue dans vos affaires locales, mais il ne peut jamais consentir de sacrifier l'honneur et la dignité de la couronne, et je ne puis être le traître qui consent de signer l'arrêt mortel de cette connexion avec l'Angleterre.

Chérissez le gouvernement responsable et votre union avec la Grande-Bretagne. Faites les marcher tous deux en harmonie et en union d'une manière praticable. Ne souffrez personne pousser à la séparation. Mais ne poursuivez point non plus une route qui doit nécess drement détraire l'un ou l'autre et peut-être tous les deux. Cet avis est offert avec la plus grande sin-

cérité d'un ami dont le seul interêt dans le conseil qu'il donne, est le désir d'assurer la prospérité du Canada et l'intégrité de l'empire britannique.

## NOUVELLES RELIGIEUSES. FRANCE.

-L'œavre de la Propagation de la Foi a célébré, le 3 décembre, dans l'église des Missions Etrangères, la fète de son illustre patron, Sr. François Xavier. M. l'abbé Gabriel, chat oine de Montpellier, a prononcé le sermon après la messe, devant un auditoire nombreux, dans lequel on remarquait MM. les directeurs des Missions Ftrangères et M. l'abbé Salmon, ancien missionnaire apostolique des Indes Orientales. L'orateur avait pris pour texte ces paroles de St. Paul aux Hébreux : "Jésus-Christ existe non d'hier non d'anjourd'hui, et il existera de toute éternité." It a développé ce texte dans son exorde empreint d'une noble et touchante simplicité. Ensuite, il a divisé son homélie de la manière suivante : 1°. Existence de l'Eg'ise de Jesus-Christ telle qu'elle est ; 2 °, quels honimes elle a formés ; 3 °. quelles œuvres elle a produites.

Entrant dans le fond de son sujet, l'orateur a dit : "l'Eglise, participant put son institution, de la nature de son divin fondateur, ne doit pas être considérée au point de vue du moment présent, ou des régions où elle domine; son existence remonte, de siècle en siècle, jusqu'au herceau de la création, et se prolongera jusqu'à l'éternité. Et de fait, l'Eglisc, c'est Jésus-Christ lui-même uni à la nature divine, suivant la belle pensée de saint Athanase. L'Eglise, c'est l'Esprit saint qu'un divin ciment unit au Christ et à son père éternel. Elle est vraiment identifiée avec l'adorable Trinité; voilà pourquoi elle est digne de notre vénération et de notre filial amour. Ce n'est pas tout, les filèles qui composent l'Eglise catholique forment son corps mystique, dans l'unité de son chef visible, c'est-à-dire du pape, suc-

cosseur de St. Pierre, pa-teur des agrenux et des brebis.'

Après ce premier commentaire, M. Gabriei s'est écrié, avec un accent pathétique de foi : Oui, l'Eglise catholique date du la chute du premier homme, coupable dans le jardin d'Eden; là, le divin rédempteur qui devalt fonder le christianisme lui fut promis, comme le souverain consoluteur de tors les manx de sa postérité future ; et nous savons, par l'hi-toire, que la synagogue l'enfanta pur les désirs et la voix de ses prophètes. culi, et nubes pluant justum. Aussi, le savant et pieux cardinal de Bérulle n'a point hé-ité d'affirmer que le Chri-t existait avant de naître dans le sein de la vierge Marie, sa mère, ajoutant que la lumière qu'il a fait briller sur ja terre s'est répandue dans tous les âges et sur tous points du globe, pour i eliquer à l'homme la vérité: Ego sum veritas, via et vita. Non, non, a ajouté l'orateur, le christianisme ne date ni d'aujourd'hui, ni d'hier ; il embras e tous les stécies, de même qu'il n'a d'autres limites que celles que le ciénteur a données au monde.

-Mgr. J. 1., tra-sféré du siège épiscopul de Sécz au siège archépiscopal de Sons, est arrivé à Paris. Ses informations canoniques sont commercées. M. l'abbé Lasagni, auditeur de la nonciature apostolique, est occupé en ce moment, à entendre les témoins de ce prélet.

Mais, si au lieu de ces sentimens sur chacune des impossibilités que je 1 nonce du St. Siège, prépare les informations de Mgr. Rousselet, évêque nommélde Séez, qui est attendu is cossamment à Paris.

Une circonstance curiouse à rappeler du passé de ce prélat, c'est qu'il a fait partie, dans les premières années de la restauration, de la genda merio d'élite qui, de concert avec les gardes du corps, accompagnait le roi dans ses excursions hors de Paris.

-M. l'abbé Gobert, missionnaire apostolique, à peine arri-é des îles de la Trinité et de Sainte-Croix, quittera Paris mercredi, pour aller évangéliser les grandes Antilles françaises. Il s'embarquera au Hâvre, sur le navire 'a Loire, qui partira incessamment pour la Martinique.

On annonce que M. l'abbé Pierre Péala, chanoine de Puy, doit être nommé évêque condjuteur de Mgr. de Pons, évêque de Moulins, agé de S4 and

-M. Debellan, curé de Nantua, évêque nommé de Troyes, est arrivé

à Paris pour ses informations canoniques.

-Voilà à peine un an et demi que le diocèse de Viviers possède son nouvel évêque, Mgr. Guibert, et déjà il a entrepris, prodigieusement avancé beaucoup d'œuvres, et ranimé les institutions diocésaines : petit seminaire, congrégations enseignantes, surtout les frères diocésains, les nombreuses maisons religieuses que possède le Vivarais. Mais c'est surtout dans ses visites pastorales qu'd a exercé son zèle vraiment apostolique, et ce zele a été pleinement satisfait. Une foule immense d'enfans et même d'adultes ont reçu partout le sacrement de confirmation. La sainte table était encombrée par des paroisses entières. On écoutait avec une sainte avidité les paroles de paix, de consolation, d'encouragement, que l'attendrissement permettait quelquesois à peine au prélat de laisser tomber sur les populations émues. Mgr. Guibert a visité aussi les paroisses de la campagne. Ordinnirement à cheval, souvent à pied, par la pluie, le fioid, la neige, marchant dans des sentiers à p-ine frayés, il s'est rendu dans le tiers des paroisses rurales. A son retour, il bénissait la Providence de lui avoir donné une si belle part dans le gouvernement de l'Eglise de France.

L'arrivée du prélat a été, dans tout le diocèse, comme le signal d'un nouvel clan religioux. De toutes parts, on s'empresse à élever de nouvelles églises ou à restaurer les anciennes. Mgr. Guibert, dans sa vi-ite, a beni celles d'Ucel et de St. Privat. Sur son passage, l'enthousiesme était d'autant plus grand que la plupart de ces paroisses n'avaient jamais eu le bonheur de posséder le premier pasteur du diocèse, du moins depuis le véné-

rable Louis de Suze, au 17e siècle.

INDES ANGLAISES.

- On ce it de Poonah (Inde anglaise), le S septembre: " Mgr. Whelan est retourné à Bombay, après nous avoir fait une vi-ite pastorale et parcouru cette intéressante partie de son diorèse. Les fidèles de ce district voyaient pour la première fois parmi cux un évêque catholique. Vous pouvez juger de leur joie et de l'enthousiasme dont ils étaient animés. Les soldats irlandais de la garrison, qui com tent dans leurs rangs 700 catholiques, étaient d'autant plus heureux que Mgr. Whelan est un enfant de l'Ir'ande. "Pendant son séjour à Poonah, le prélat a a ministré les sacremens à un

grand nombre de personnes. Avant son départ, il a confirmé 107 adultes, parmi lesquels étaient plusieurs Indiens, qui se fesaient remarquer par leur édifiante conduite.

HOLLANDE.

-Le zélé et la sollicitude du clerge catholique de Hollande re se ralentit pas un moment. Il y a quelque temps, une mission a été préchée à La Haye par les collésiastiques des environs de cette capitale. Tous les exercices en ont été constamment suivis par une soule combreuse de sidéles, et d'immenses avantages spirituels, des conversions, des restitutions, des réconciliations entre familles et individus en ont été les heureux résultats. Une autre mission a été donnée ensuite l'ans les quatre paroisses de Bors-le-Duc, et n'a pas été moins fructueu e. Mil taires, malades prisonniers, tous y ont pris part, et on n'a pu admirer assez la piete, l'ordre et la décerce qui en ont caractérisé teus l's exercices. Mgr. l'évêque d'Emontis a fait le 29 novembre, la clôture de cette mission par une messe pontificale. Les deux derniers jeurs, il a confirmé plus de 2.000 personnes. Le 25, une mission a été ouverte aussi à Chestel-St.-Michel et à Dungen.

-Mgr. Niewindt, évêque de Cytron in p rlibus infidelium, et vicaire apostolique de Curação, a récemment quitté la Hollande, où il était venu se fidre sacrer, pour retourner aux travaux de sa mission. Il s'est embarqué, au Helder, à bord du Brick néelandais le Phénix. Il a adressé de touchans adicux à tous les catholiques de la Hollande, et s'est séparé d'eux pour ne plus les revoir, a-t-il dit, que de l'autre cô é du tombeau, dans le sé-

jour de la gloire at du repos éternel.

Quelques jours avant son départ, le prélat avait reçu des nouvelles bien affligeantes. Dans la première quinzaine de septembre, la fièvre jaune avait enlevé t ois coelésiastiques à Curação, un prêtre espagnol de Saint-Doningue, M. Gerritvan, missionnaire, et l'excellent M. Van Roosmalen recteur des seurs de Saint-François, qui se voucnt à l'éducation des filles? entièrement negligée à Curação, et qui actuellement réunissent dejà 500 rofans de différentes confessions. Mgr. Niewindt, compte parmi ceux qui l'accompagnent trois nouveaux missionnaires, et deux religieuses, heureuses de pouvoir s'associer à leurs traveaux.

AUSTRALIE.

-Le clergé et les habitans catholiques de l'Australie-Félix ent présenté -De son cott. M. le chanoine Valenziani, secrétaire de Mgr. Formai, ure adresse au très révérend doctour Polding, archevêque de Salt (y. pour le féliciter de son heureux retour au milieu de son troupeau. Faisant a'- pour opérer une réconciliation. En vain s'exposa d-il plusieurs fois aux souplusion au progrés du catholicisme dans cette partie du diocèse, ils disent çons les plus outrageans pour, y parvenir, il ne fit qu'acquérir la triste conque là où l'on retrouvait, il y a quatre ans encore, les vestiges des siècles de viction que l'antipathie, qui existait entre le gouverneur et les ministres. barbarie et les mœurs sauvages des enfans du désert, la croix s'élève aujourd'hui triomphante sur le faite d'un grand et magnifique temple, où des milliers de catholiques vont tous les jours recevoir l'instruction religieus", assister aux saints mystères et se fortifier dans la foi par l'usage des sacremens. Dans sa réponse, Mgr. Polding a principalement félicité les habitans sur l'absence de toute haine et dissention religieuse parmi eux, sur la concorde qui règne dans l'Australie-Félix, et qui distingue chaque classe de

la population.

La propagande protestante a plus d'une rose à sa disposition. Les sociétés des dissidens s'efforcent, on le sait, de répandre de petits traités (tracts). Comme ces écrits ont été repous-és de plusieurs points, et notamment de l'Espagne, un de leurs agens, qui se trouvait à bord d'un navire anglais devant Cadix, a dernièrement imaginé un nouvel expédient pour les glisser dans cette cité. Il a mis les tracts dans des bouteilles vides qu'il a bouchés s agneusement.; puis, profitant de la marée montante, il les a lancées à la mer. Les fiots les ayant apportés sur le rivage, les habitans les recueillirent, et, bien entendo, la curiosité leur fit lire des écrits qui leur arrivaient par une voie si étrangement furtive; mais on ne dit pas que cette tactique du protestantisme ait eu un grand succès. La catholique Espagne résistera, nous l'espérons, aux tentatives de ces sectaires qui n'ont pas même le courige de leur hérésie.

# NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Liste des sonnes reçues depuis notre dern ère publication par M. E. R. Fabre, pour l'association de la Délivrance.

£13 15 0 Paroisse de St. Roch de l'Achigan, par M. Octave Roy, 0 de St. Isidore, par Jacques Pepin,  $10 \cdot 5$ 44 de St. Jacques de l'Achigan, par M. G. N. Dumas, 15 0 0 ٠. de St. Damase, par M. J. B. Bourque, 16 ٤: de St. Césaire, par M. Flavien Bouthiller, 21 S 31 de Vaudreud, par M. François Brassard. Minerve.

La crise canad enne jugée par le Courrier des Elats-Unis-Le Courrier des Etats-Unis, dans son numéro de 18 janvier, publie sur les affaires du Canada ce qui suit :

" Le Canada n'est pas encore sorti de la crise politique où l'a jeté. In retraite du dernier cabinet. Les nouveaux conseillers, ad intérim, de sir Charles Metealle, ne paraissent pas en parfaite harmonie avec Son Exceltonce, depuis qu'il a été appeis que le métropole approuvait la translation du siège du gouvernement à Montréal. On parle de la retraite de l'un, d'un vovage de l'autre. Quant à la population franco-canadienne, dans laquelle réside la majorité, c'est à-dire la vie ou la mort, du cabinet qui cherche à se compléter, elle est travaillée en sens contraires par les doubles accusations les parti ans du cabinet Lafontaine contre M. D. B. Viger, et des partisans de M. V ger contre le cabinet Lafontaine. Ce feu croisé de récriminations et d'apolegies s'accroît chaque jour, loin de s'éteindre, et le bon peuple canadion finira, nous le craignons bien, par ne voir que du feu dans ces artifices oratoires dont les avocats des deux parties éblouissent ses yeux. Nous avons déjà exprimé notre opinion sur ce débat, d'où dépend l'avenir du gouvernement représentatif dans le Canada, et nous l'avons fait avec la reserve que nous imposait l'estime personnelle que nous portors aux parties adverses de ce procès à jamais regrettable. Un partisan de M. D. B. Viger nous adresse la lettre suivante, qui a pour but de répondre aux objections que notre conscience nous a dictées contre la ligne de conduite adoptée par cet homme politique dont le passé fut si g'orieux. Nous ouvrous avec empre-sement nos colonnes à ce panégyrique d'un homme que nous n'avonpas cessé de respecter tout en le combattant :

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF du Couvrier des Etats-Unis.

Montréal, le 30 décembre 1843.

Monsieur,

L'influence, si justement acquise à votre journal au Canada, a fait craindre à quelques-uns de vos amis, que votre article sur les affaires canadiennes en date du 21 décembre dernier, ne tendit encore à opérer, dans le parti ré-formiste, cette seission que vous reprochez à l'honorable D. B. Viger d'avoir provoquée et par son vote sur la résignation du ministère, et par son acceptation d'un siège dans le conseil exécutif de cette province. Loin de nous, et puisant vos inspirations dans quelques journaux, il n'est pas étonnant, M. le redacteur, que vous ayez era à une división que ces journaux. Di u suit pour quel motif, font tout leur possible pour opérer. Permettez-moi de vous rappeler brièvement les faits qui ont amené la situation actuelle. Vous y puiserez, je l'espère, la conviction que M. Viger n' fait son devoir, loin d'avoir trahi son pays, il l'a peut-être sauvé d'un danger réel.

Quand la nouvelle se répandit que le ministère entier, sauf un seul homme, avait résigné, M. Viger, comme tous les amis du pays, fut consterné tune en fesant étal lir les édifices du parlement cacadien sur des terrains lui qui avait soutenn l'ex-ministère dans tous les actes ; il craignit que ce qu'il possè le à Montréal. Voilà les accusations que les partis de ces doux lui qui avait soutenn l'ex-ministère dans tous les actes : il craignit que ce gouvernement responsable, pour lequel il a combattu toute sa vie, ne fut en hommes se jettent secrétement à la face l'un de l'autre. Ces que stions perdanger prisqu'on osnit le priver d'un ministère qui disposait l'une; si impo-sonnelles doivent inévitablement, salir, et par suite obscurcir la question auté majorité dans la chambre; aussi, il fit tous les efforts imaginables de principe qui e-tau fond de ce debat, et nous croyons que notre intelli-

était la seule source des divisions qui avaient existé entre eux, qui rendaient tout retour impossible. C'est cette antipathie qui a fait prendre à l'ex-ministère la position inconstitutionnelle contre laquelle s'est tant élevé M. Viger. Si les ministres eussent quelque peu retardé leurs explications à la chambre pour se conformer aux usages établis, ils eussent mis la forme et le fond de leur côté, et rous n'eussions pas vu sans doute, au grand scandale de tous, surgir ces documents qui se renvoient réciproquement le mensonge, et où le miniistère avance à peine un fait qui ne soit nié par le gouverneur. Relisez, M. le rédacteur, les pièces du procès, et vous conviendrez qu'un juge, dans une cause civile, qui aurait rendu un jugement appuyé sur des témoignages contradictoires, se serait exposé, non seulement à voir sa sentence cassée par un tribunal supérieur, mais encore à saire croire qu'il manque de ce calme, de cette absence de passion qui est le plus bel attribut du juge. M. Viger, dans cette circonstance grave, ne pouvait appuyer de son vote une violation si scandaleuse des usages parlementaires; c'eût été un précédent qu'on aurait pu, dans la suite, invoquer contre nous. Mais une fois la question décidée par la chambre, M. Viger s'est réuni à la majorité pour voter l'adresse au gouverneur. En votant cette adresse, il a prouvé qu'il ne se séparait pas de ses amis, puisque, en le faisant,il donnait une approbation entière à leur politique. Mais, direz vous, il a accepté leur héritage. Je n'ai pas besoin, M. le rédacteur, d'asserer que l'an bition n'a eu aucune part à la détermination de l'honnorable D. B. Viger; les malveillants, et coux-là seuls qui ne connaîtraient pas personnellement ce monsieur, pour-raient souteuir une semblable opinion. Il lui a donc fallu, comme vous dites, des motifs bien puissants pour l'induire à accepter, car, plus que per-Malheureusement, ce sonne, il craindrait de diviser le parti-réformiste. sentiment des convenances et de la générosité, que M. Viger possède d'une manière si exquise; ne lui permettra pas de rendre publics ces mille petits faits qui, plus qu'on ne pense, influent sur les événements humains. on jamais vu M. Viger répondre, par l'injure, aux indignités de toutes sortes qui lui ont été faites ? N'a-t-il pas, au contraire, continuellement rendu le hien pour le mal ! et c'est un fait que l'avenir jugera que ses ennemis ont été constamment ses obligés. Mais revenons à notre sujet. Le gouverneur assure qu'il veut, dans toute son extension, le gouverneureut responsable ; qu'il reconnait qu'il serait absurde de prétendre de gouverner le pays sans le support de la majorité; il parait n'avoir résisté aux exigences de ses ministres que parce que, à tort où à raison, il leur supposait des arrièrepensées. Enfin M. Viger semble convaince que le gouverneur est animé des meilleurs intentions envers les Canadiens, et qu'il concèdera, sans mejne, à un mnistère qui aura sa confiance ce qu'il a refusé à des hommes dont il se défiait. Dans de telles circonstances, M. Viger devait-il, par son refes de concours, f reer le gouverneur à s'entourer de conseillers ennemis du pays, et qui, peut-être, à force de calomnies, seraient parvenus à faire dévier le gouverneur de la route libérale dans laquelle il s'est engagé ? Sans doute, ilne peut seul faire prévaloir ses mesures ; mais, comme président du conseil exécutif, il est là comme une garde avancée pour veiller aux interêts de ses compatriotes. Soyez assuré, M. le rédacteur, que lorsque les passions seront un peu calmées, les amis de M. Viger, qui, jusqu'ici ont manqué de courage, se réuniront à lui, et un ministère puissant, sorti de la majorité de la chambre, et ayant la confiance du gouverneur, continuera l'œuvre de la régénération politique du Canada. Déjà la nouvelle nous est parvenue que le gouvernement a ordonné la translation du siège du gouvernement à Montréal, et le gouverneur est attendu ici prochainement ; les bureaux publics s'y fixeront de honne heure au printemps. Non, tout n'est pas perdu ; si l'Angleterre hésite à rendre justice, il faut avouer qu'une fois qu'elle a fait la concession d'un principe, elle sait en subir les conséquences. Le gouvernement responsable sortira de la crise actuelle plus vivace que jamais, car du lac Supérieur au golfe de Saint-Laurent, le reuple s'est rangé sous son égide, et le pouvoir se briserait comme un verre fregile entre les mains du gouverneur qui tenterait d'entraver son act'on.

Résumons en quelques mots, cette lettre de notre honorable correspondant. Suivant lui, le conflit éclaté entre sir Charles Metcalfe et le dernier cabinet a été une affaire d'antipathie personnelle. Nous savons tout ce que la chron-que d'antichambre rapporte à ce sujet. On dit que M. Lafontaine est un am' it'eux, aux façons tranchantes, au caractère entier, au langage irritant qu'il a b'essé plus d'une fois les susceptibilités aristocratiques de sir Charles Metcalfe, et l'on ajoute tout bas, que quelques-uns de ses collègnes ont fait plus, qu'ils se sont présentés parfois, dans le cabinet de Son Excellence, dans un état qui les a fait soupçonner d'intempérance.

On a poussé même la plaisanterie jusqu'a, dire que si le gouverneur avait de l'antipathie pour eux, c'était moins parce qu'ils étaient des révolutionnaires que parce qu'ils n'étaient pas des gentils-hommes. De son côté, M. Viger est accusé par ses ennemis d'avoir été jaloux du poste de M. Lafontaine, homme plus joune que lui dans la politique et dans le barreau, d'avoir sacrifié les intérêts de son pays à sa j dousie de métier et de chercher à augmenter sa for-

à gagner qu'à perdre par l'eloignement où nous sommes du cerele où se remuent les passions de localité. Nous avons trouvé et nous trouvons encore inconséquente la conduite de M. Viger, qui a voté, comme dit notre correspondant, pour l'adresse apelégotique du dernier cabinet, et qui le lende-main a accepté l'héritage de ce cabinet. "Mais, dit-on, c'est afin de sauver le principe du gouvernement responsable pour lequel le gouverneur proteste de son attachement sincère. Il y avait entre lui et son cabinet un dissentiment de forme plutôt que le fond, et il accordera à des hommes ayant sa confiance ce qu'il a refusé à ceux dont il se défiait à tort où à Nous croyons qu'il y avait entre sir Charles Metcalfe et le dernier cabinet autre chose qu'un dissentiment de forme, et la preuve en est écrite dans le fait que le gouverneur a refusé sa sanction à des hills dont il avait d'abord autorisé la présentation. Au nombre de ces bills en figurait un qui avait pour but d'enlever au cabinet tout moyen de corruption, en déclarant les fonctionnaires incapables de sièger dans le parlement, et sir Charles, qui a refusé de sanctionner ce bill, a accusé ses conseillers de chercher à baser leur iuslaence sur la distribution des emplois! Mais nous admettons que le cabinet a violé les formes parlementai es dans la crise qui a amené sa retraite. Si c'est véritablement là, et dans une question d'antipathie personnelle, que git la crise canadienne, M. Viger et ses amis ont un moyen bien simple de la faire cesser. Qu'ils obtiennent de sir Charles Metralfe la reconnaissance explicite du droit des ministres à être au moins consultés sur les nominations d'emplois, et tout sera dit ; la crise aura trouvé son remède infaillible, nous le prédisons. Les questions d'hommes ne sont pas sécondaires, et nous sommes certains, d'ailleurs, que M. Viger serait aussi populaire que M. Lafontaine, si ce n'était la question de principes que défend l'un et que l'autre semble abandonner. Il ne saur it y avoir de responsabilité ministérielle et de gouvernement représentatif, même en miniature, sans que les mini tres aient droit d'être consultés sur le choix de leurs agents, car sans ce droit leur responsabilité serait plus qu'une dérision, elle serait une iniquité. M. Vigera-t-il obtenu la reconnaissance de ce droit vital, essentiel, inalienable? Un oui ou un non suffisent à juger ce procès."

-La scandaleuse affaire dont M. Olozaga est le héros, a continué de soulever dans les cortès d'orageux débats, jusqu'au 27 décembre. Il s'agissait de décider si, à cette occasion, on présenterait une adresse à la jeune reine. Le 9, M. Lopez a fait une vigoureuse sortie contre les moderados, et, à propos de la déclaration attribuée à la reine, il a dit qu'il se bornerait à répondre par les paroles suivantes d'un poète espagnol : "Crois-tu que je sois assez idiot, lorsque j'invente un mensonge, pour ne pas lui donner l'apparence de la vérité ?" En terminant, M. Lopez a proposé de passer à l'ordre du jour sur la question d'une adresse, mais sa proposition a été repoussée par 77 voix contre 62. Le 12, le général Serrano, un des collègues de M. Olozaga, a pris la parole et il s'est attaché à établir que toute cette affaire était uncomplot monté par la camarilla dont le général Navaez est le chef. Son discours donna cependant lieu à une méprise de la part du premier ministre actual, Gonzalès Bravo, qui s'empara des paroles de Serrano et de Cortina comme condamnant la conduite d'Olozaga, mais tous les deux protestèrent contre une pareille interprétation.

M. Gonzalès Bravo somma alors le général Serrano de dire si le compterendu de l'affaire du 28, relative à la violence faite à la reine, n'était pas véridique, et il ajouta qu'il en avait entendu les détails de la bouche du ginéral

lui-même.

"C'est faux!" s'écria avec énergie le général Serrano. M. Gonzalès Bravo répliqua qu'il regrettait qu'un pareil démenti lui eut été donné devant la chambre, et que, s'il le recevait ailleurs, il saurait comment y répondre. Puis il demanda au général s'il n'était pas vrai que, dans une conversation particulière, il avait blâmé la conduite d'Olozaga. Serrano répondit qu'il ne se le rappelait pas. Cet incident souleva une vive agitation dans la chambre. Au sortir de la séance, le 14, on pensait qu'un duel aurait eu lieu entre les deux adversaires; mais il n'en est aucunement question dans les journaux des jours suivants.

Its disent pourtant que des amis mutuels du général Serrano et de M. Gonzales s'efforçaient d'apaiser cette affaire en obtenant du premier qu'il rétrac-

tat ses expressions offensantes, mais le général avait refusé.

Cette longue discussion se termina enfin, le 17, par l'insertion, dans l'adresseul'un paragraphe où est flétri l'attentat attribué à Olozaga. Le vote fut de SS contre 63.

Mais ce drame parlementaire n'est point encore arrivé à son dénouement. et nous serions peu surpris si ce dénouement était le triomphe de l'accusé car, dans le comité nommé par la chambre pour accuser devant le sénat Pex-premier ministre, celui-ci a obtenu un demi-succès de bon augure. Ce comité se compose de MM. Madoz, J. Lopez, Cortina, M. Lopez, Posada, Pastor Dias et Aylon. Sur sept membres, il y a cinq progressistes, c'est-àdire cinq amis politiques d'Olozaga qui, par consequent, y compte plus de défenseurs que d'accusateurs.

C'est sans doute cet échec qui a engagé le gouvernement espagnol a proroger les cortès. Le 27,il a été donné lecture aux deux chambres du décret

at "Nous, Isabelle II, usant des pouvoirs qui nous sont donnés par l'article 26 de la Constitution, et conformément à l'avis de notre conseil des minis-

gence à l'égard des faits et notre impartialité à l'égard des hommes ont plus | tres, avons décrété ce qui suit : Les séances des cortès à la présente législature sont suspendues.

Cette prorogation sans échéance avait mis au comble l'agitation politique et l'irritation des progressistes. Voici les projets que ceux-ci attribusient au gouvernement: 1° la levée des impôts nécessaires au gouvernement, sans le vote préalable des chambres ; 2° l'organisation, par simple ordonnance, des avantamientos et des députations provinciales ; 3 ? l'organisation, égalemem par ordonnance, des gardes nationales. Puis, ces acres d'al solution.e une fois accomplis, les cortés seraient rappelees, et, si elles refusaient de sanctionner tout ce qui avrait été fait, elles serment discoutes.

L'un des premiers actes du ministère espagnol à été de rappeler la reinmère Christine. Vers la fin de décembre, il est acrivé à Paris un ambassadeur extraordicaire chargé de porter à l'ex-régente cet e heureuse nouvel e. Mais Christine a ajourne son retour en Espagne, pour attendre, div.on, que le nouvel orage politique qui vient d'éclater se soit appaisé. De mauvain plaisans out expliqué ce retard, en disant que la royale exilée avait été invirée à rapporter avec elle 10 millions de réaux sur les 150 millions qu'on l'accuse d'avoir économisés pendant son règie.

La reine Christine a fait acte de prudence en ajournant son départ, car d'après un journal de Madrid, certains chefs du parti progressiste sont déjà partis dans les provinces pour les soulever, et si les révoltes que l'on redoute venaient à s'emparer du pouvoir, la reine-mère se trouverait dans une situation dont on ne peut prévoir les conséquences. On annonçait aussi que M. Olozaga, non moins prudent que la reine-mère, s'était mis en sûreté en attendant l'issue de son procès. Il serait parti pour la France ou le Pottugal, suivant les uns ; il serait caché dans Madrid, suivant d'autres.

Le 20 décembre, une bande de 25 à 30 officiers sont entrés dans les bureaux des journaux l'Eco del Commercio et Tarantula, organes de l'opposition radicale, ont détruit les presses et blessé diverses personnes; mais ils n'ont pu trouver les éditeurs. De la ils se rendire a au b ces,u le l'Espectador, mais l'éditeur s'était entouré d'une protection suffi-ante. On s'attend à de graves événemens en Espagne, et Narvaez qui les p évoit a concentré d's forces considérables à Madrid. Cet intrépide général a pris évi lemment la haute main dans la direction des affaires, et il est par son énergie à la hauteur de sa tâche.

On annonce qu'en présence de ces événemens, don Carlos a rompu les négociations entamées avec les progressistes pour le maringe de son fils avec la reine Isabelle, et qu'il va manœuvrer pour se faire placer sur le trône, le i, roi absolutiste, par les radicaux!

### ITALIE.

-Des lettres de Rome assurent que, jusqu'ici, il n'y a cu ni débate, ni sentence, ni condamnation d'aucun des malheureux arrêtés à la suite des troubles de la Ronagne. "Sur les 250 individus dont se composent ces formidables colonnes d'insurgès, la moitié environ, dit la correspondance, est entre les mains de la justice. Ce sont, pour la plupart, des paysans trompés par des drommes à qui teur position sociale a fourni les moyens d'échapper par la fuite au châtiment réservé à leurs aveugles complices. Du reste, cette justice papale, que l'on représente si sommaire dans sa procédure et si sanguinaire dans ses arrêts, en est encore aux informations du procès, et n'en viendra jamais à répandre le sarg de ceux qui n'ont pas craint d'ensanglanter leur pays pour faire triompher des idées qu'ils ne comprennent meme pas."

-Des lettres reçues récemment de Messine contiennent des détails sur

la dernière éruption de l'Etna.

L'éruption a commencé sur le versant occidental de l'Etna, en prenatit la direction de Bronte : mais le torrent de lave dévia ensuite à gauche et sur une largeur de 1 mile et demi à 2 milles, détraisant tout sur son passage. 130 personnes ont péri ; il a fallu porter à l'hôpital une soule de malheureux à demi-brûlés.

Depuis le 1er décembre, une immense colonne de seu sort du cratère. On entend un grand fracas dans la montagne, et l'on s'attend à de nou caux

La petite ville de Bronte a, pour le moment, échappé au danger; mais suivant des lettres du 4 décembre que l'on a reçues de Catane et de Messine

on redoute une nouvelle éruption.

-D'après une lettre de Bronte, du 28 novembre, l'éruption de l'Etna continue; la lave avait déjà gagné la pente de la mentague, et approchaît de la rivière de Siméto. Beaucoup de terres fertiles sont détruites par le torrent de la lave qui, dans sa chute, a fait périr soixante-dix hommes occupés à finir un fossé de décharge.

On assure que madame la comtesse de Nassau-Oultremont se fixera plus tard à Rome, où vit déjà un des frères de la comiesse.

### PPUSSE.

-On écrit de Berlin, le 16 décembre, que la cour de Prusse a pris le grand deuil, à l'occasion de la mort du comte de Nassau. Ce prince faisait beaucoup de bien dans cette capitale, aussi sa mort y a-t-elle causé une sensation très douloureuse.

A la Have, Amsterdam et dans tout le royaume de Hollande, tous amusemens publics sont interdits depuis samedi; les cloches sonnent le glas funchre tous les jours à trois reprises, et chaque fois, pendant une heurs. Ce deuil public durera jusou'à samedi prochain, et sera repris le jour et la veille de l'enterrement de S. M. Guillaume Ier.

Hier, 19, les steamers le Cerbère et le Curação sont partis pour Ham-

bourg, afin d'y recevoir les restes de l'auguste défunt. Les honneurs dus l au conte de Nassau lui seront rendus sur son passage.

On assure que la famille, royale de Hollande est plongée dans l'affliction la plus prefonde. Le rei et le reine surtont paraissent inconsolables.

A Bruxelles, M. Rochusson, ministre de Hollande, a reçu jeudi dernier plusieurs membres du corps diplomatique, et M. Van Prast, ministre de la maison de Léopold, qui lui ont présenté leurs complimens de condo-téance sur la mort de S. M. le comte de Nassau.

La fortune du royal défunt ne dépasse pas, dit-on aujourd'hui, 80 millions de florins hollandais (160 millions de fiancs). Le roi Guillaume II des Pays-Bas, principal héritier, recevra près de 30 millions de florins. Le reste sera partagé entre le prince Frédéric, qui a éponséjune sœur du roi de Prasse, et la Princesse Marianne, épouse du Prince A hert-

Le g invernement prussien a résolu, dit-on, d'abelir l'emprisonnement pour

dettes.

### HONGRIE.

Excellentissime domine!-Toute la Hongrie est sur le point d'être mis en feu par ces deux mots. Dans une récente séance de la diète, les députés croates, ne sachant pas le madjare, ont voulu s'obstiner à parler latin ; ils ont vingt lois commence leurs discours, suivant l'ancien uinge, par cette formule consacrée.

Ni les ordres du président, ni la patience des députés croates n'ont pu obtonir le silence ; enfin le désordre est arrivé a son comble. Heureusement réparés du reste de la salle par une balustrade, les mandataires du royaume de Croatie ont montré le poing aux madjars, qui ne sont pas restés en arrière en fait de menaces et d'invectives.

La fin de cette séance édifiante a éte la dispersion de l'assemblée, réduite à l'impuissance par l'archarnement des deux partis.

AMÉRIQUE.

Encore un prophèle américain .- Un nouveau rival de Joe Smith vient d'apparaître dans l'Ohio : il a nom Roess E. Price. Suivait ce nouveau prophète des Etats-Ums sont "le royanne de Dieu," "donne à une nation quien porte les fruits," " une terre ombrageant avec des ailes." politiques qui resusent de tenir les promesses du 4 juillet, et les chess des églises actueiles, catholiques et protestans, seront tous retranchés avec la serpe. "La cité du Seigneur, la Sion du Saint d'Israël, sera bâtie dans l'Ohio, sur le territoire marqué par les patriotes de '87 et consacré aux principes de '76. Après l'Amérique les suivants de l'Agrican prendroit les Hes éritanniques. La dernière victoire sur les mauvais gouvernants aura lieu à Jérusa'em, lors de la délivrance des juifs. I!!

### DEDUCATION ET LA PROFESSION.

Dans une petite vi le de Bourgogne, au milieu de l'arrière-houtique sale et enfamée d'un brave et honnète épicier-confiseur, naquit, le 28 octobre 1822 un enfant du sexe masculin.

(Nous prions en passant le lecteur d'avoir l'obligeance de remarquer cette date, qu'il est pour nous très important de constater, et la profession de son Lire, que nous ne choisissons pas.)

Huit jours après la maissance de l'enfant, on songea à lui donner un nom et à le faire baptiser.

Le père qui, pendant la grande tourmente révolutionnaire, avait été forcé de se faire soldat, voulut, quoiqu'il n'ait jamais été bien prouvé qu'il fût d'humeur guerrière, convaincre la jeune France de sa valour d'autrefois, et proposa pour son fils le nom d'Alexandre. La mère qui, pendant sa grossesse. avait lu des romans et des vandevi les, choisit de son côté le nom d'Arthur. Il en résulta entre les deux conjoints une dispute chaleureuse, qui pour Arthur, qui pour Alexandre; jusqu'à ce qu'enfin le mari proposa de tirer au

Le sort décida qu'il s'appellerait Arthur l...

Hélas! le son venait de le prédestiner!...-Eh! mon Dieu! je vous le demande, n'eût il pas mieux valu l'appeler tout simplement Nicolas, comme son père?

Contrairement à tous les jeunes phénix, rien de merveilleux, rien d'extra-

ordinaire ne signala les premières années de son enfance.

L'histoire rapporte seulement qu'un beau j'ur, à l'âge de trois ou quatre ans, maître Arthur se sontit tout à coup inspiré par le vin qu'on prodigue aux enfins de Bourgogne, et qu'on lui avait fait hoire outre mesure au milieu des bruyans épanonissemens d'un diner de famille. Il se dressa de toute sa hauteur sur sa chaise haute, et improvisa un mognifique discours, que l'histo re ne nous a pas conservé, mais qui émut ses parens jusqu'aux larmes... Aussi sut-il décide, scance tenante, qu'on l'enverrait étudier le droit à Paris... dès qu'il saurait lire et écrire.

Une autre fois voulant, sans lui en rien dire, nider sa honne mère à faire la cuisine, il profita d'un moment où elle était à la boutique, courut au jur-din, y ramassa en toute hâte de la terre et des brins d'herbe et revint les

mettre dons la marmite en guise de sel et de légumes.

Le moment du dîner arrivé, on servit la fameuse macédoine. On lui trouva un goût singulier, mais, jugez de le stupéfaction générale, lorsqu'on reconnut à l'aide de quelles précieuses substances maître Arthur était parvenu à en épaissir le volume. Son père, qui avait faim, était d'avis de lui donner des écrivières; mais sa mère apaisa le controux par un de ces sorrires sublimes dont les semmes puisent si bien le secret dans leur amour de sitaire : on vous apprend un peu de tout, on n'approfendit tien. C'est co mère.

Elle alla plus loin : par des raisonnemens d'une singulière logique, elle vint à bout de prouver que cela dénotait, chez l'enfant, un vif l'ésir d'être ntile; qu'en donnant une bonne direction à ce penchant, Arthur deviendrait un homme éminent; qui sait? un Vatel, un Busson, un Chaptal peut-être. Et le bon père, attendri et désarmé, sinit par embrasser son sils et se passe de dîner ce jour-là.

Du reste, Arthur sut assez puni,.. Il sut obligé de saire comme son père. Deux grands événemens se passèrent en 1830 : la révolution de juillet venait de s'accomplir! et Arthur atteignait sa huitième année! Etrange et absurde rapprochement, me direz-vous!-Etrange? j'en conviens, absur-

de! attendez!...

D'abord, pour un enfant, l'âge de huit ans est un âge décisif: c'est le moment d'entrer au collège ou au séminaire, sélon qu'on soit pour l'université ou pour les jésuites, comme on dirait de nos jours.

Quant à la révolution de juillet, elle devait aussi exercer son influence sur

Son père, comme tout épicier de province, prudent et bien appris, se gardait bien d'émettre jamais la moindre opinion politique. Il hésitait donc, de la meilleure foi du monde, entre l'université et les jésuites, par raison bien simple qu'il n'avait jamais su au juste, et il y a peut être bien des gens qui sont comme lui, ce qu'est l'université et ce que sont les jésuites. Il allait probablement tirer encore une fois au sort, lorsqu'une ordonnance du nouvenu ministre de l'instruction publique vint fixer son incertitude.

Cette ordornance, la voici:

ART. IER. ET UNIQUE: "A dater de ce jour, le tambour remplacera la cloche dans tous les établissemens de l'université.

Un vieux guerrier qui voulait appeler son fils Alexandre! hésiter entre la cloche et le tambour!... c'était impossible.

D'ail'eurs le digne Nicolas était entraîné par le torrent ; la majorité venait de proclamer un nouvel ordre de choses; la grande voix du peuple, qui est la voix de Dien, avait retenti! et ne sommes-nons pas tous un peu pius, un peu moins moutons de Panurge?

Arthur sut donc destiné à entrer dans l'université; on convient bien vite du jour et de l'heure; et pour qu'une sois entré, il ne sût plus distrait dans ses études, vous vous rappelez qu'on voulait en faire un avocat, en l'envoya à vingt lieues du domicile paternel, dans la capitale de la Bourgogne, et il fut inscrit comme pensionnaire sur les registres du collége royal de Dijon, vers la fin de cette même année 1830.

Ici, nous nous demanderous encore si vraiment il y a progrès dans cette fièvre, dans cette rage dont paraissent tourmentés aujourd'hui une foule de cultivateurs ou de petits commerçans, de dédaigner le sol qui les a nourris, l'industrie qui leur a donné un patrimoine, et de se refuser souvent le nécessaire pour chercher à faire de leurs fils des hommes de lettres! des avocats! des médecins. Mais poursuivons notre histoire.

Arthur passa neuf ans au collégo, c'est-à-dire le tems rigourensement né-cessaire pour y faire ses études. Il travailla peu, mais comme malgré cela il émit presque toujours le premier de sa classe, ce qui aurait pu prouver tout simplement que ses camarades travaillaient encore moins que lui, ses perens exaltèrent ses succès, et en conclurent qu'il était doué d'un grand génie, d'une haute intelligente, et qu'il était appelé à de hautes destinées!.. Pauvre garçon! Arthur venait d'atteindre sa dix-settième année.

A ce propos, je pourrais bien essayer de vous faire son portrait, et de vous dire au moins s'il était grand on petit, brun ou blond, et s'il portait ou non des monstaches. Mais d'abord, je n'ai jamais obtenu le moir dre renseignement sur tout cela ; et puis, que nous importe! Les romanciers de tous les âges et de tous les mérites ne nous ont-ils pas rassasies à jamais de toutes ces banalités?

Si je saisais un roman, je pourrais, comme eux, remplir quaire à cinq pages à faire là-dessus des fleurs de rhétorique; ce scrait toujours un à-compie sur les vingt feuilles d'impression que tout romancier bien appris, doit par volume à ses lecteurs; mais je le répète je raconte ici une simple histoire, et je ne fais jamais de romans.

Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'Arthur était un de ces jeunes gens privitég és que la nature a doué d'une imagination feconde et d'une organisation puissante. Helas! combien elle leur fait souvent payer cher ce triste

į r'vilėge!

Leur imagination est féconde !..., mais cu re les entruînera-t-elle pas si elle est mal dirigée !... Lour organisation est puissante !... Mais que deviendiont-ils s'ils ne sont pas retenus par un frein meral, puissant et energique, qui les enchaîne à la vertu-

Déjà le malhemeux. Arthur égrouvait tout le malheur d'une imagination sans frein; dejà son ame, abandonnée à elle-même se viciait..... Son père pout-être, son père soul cut pu l'arrêter sur le pendant de l'abime! Mais son père venuit de mouriv.

Peu de tems après la mort de son père, Arthur avait terminé ses études. Il sortait du col'ége, muni de ce précieux diplôme de bacheller, auquel on attache aujourd'hui une si haute importance, et pour lequel on exigera bien-

iôt la connaissance du hollandais ou du chinois.

Son édication universitaire était terminée : que savait-il ?... Un peu de g ee, un peu de lat n. un peu de mathémutiques, un peu d'histoire, un peu de tout .. Telle est la base, telles sont les consequences du système univerqu'on appelle une éducation libérale.

Or, je demande à tous ceux qui ont été au collége à quoi leur a servi une éducation libérale?

Quelques-uns, encouragés par un ou deux prix de rhétorique, ont essayé de se faire hommes de leures... Ceux-là sont morts de faim!

D'autres ont quitté le collège pour venir etudier dans quelque école de droit ou de médecine... Genx-là son restés vingt-cinq ans de teur vie étudians; puis un beau jour, ils ont épousé une maîtresse d'estaminet devenue veuve.

D'autres, nous n'avons certes pas la prétention de le nier, d'autres sont parvenus à la richesse, à la gloire, aux honneurs... Mais ceux-là étaient peut-être déjà riches au début...

Car, remarquez bien que, pour faire sa fortune dans notre siècle, il faut commencer par être riche. Etrange progrès encore que celui-là; mais revenons à Arthur. Le voilà donc! lui qui avait profité de tous les avantages d'une éducation libérale! lui qui se sentant déjà en proie à toutes les extravagantes hallucinations que vous savez! obligé d'aider sa mère dans les détails fort peu poétiques d'un commerce d'épiceries.

Arthur avait puisé, avec les doctrines du collège, le mépris de la profession de son père... Et le voilà, maintenant que son père est mort, et que sa mère est veuve, le voilà enchaîné à un commerce que vous lui avez appris

à mépriser !...

Mais Arthur était encore un bon et digne jeune homme. Il aimait sa mère, il sût donné son sang pour arrêter ses larmes; il vint de lui-même lui proposer de lui faire le sacrifice de son ame, de sa vie, de ses émotions, du dernier battement de son cœur...

On! convenez au moins qu'il est des momens où il est bien beau de se

faire épicier !...

La clientelle d'une épicerie de province, bien achalandée, se compose à peu près de toutes les personnes de la vie; car qui n'a pas besoin de l'épicier... et par suite de cette simplicité du bon vieux tems qu'on ne retrouve plus guère, hélas! que dans les provinces, chacun y fait ses emplett s soiméme; riche ou pauvre, grand ou peut, noble ou prolétaire, personne ne dédaigne d'aller chez l'épicier... si ce n'est cependant quelques parvenus, se disant grands seigneurs, qui ne se commettent jamais avec ces sortes de gens.

Parmi les personnes qui venaient quelquesois elles-mêmes à la boutique de la veuve, il se trouvait une dame, jeune et belle, riche et noble, c'est-à-dire réunissant en elle toutes les conditions du bonheur de ce monde. Arthur la

vit !... Il sut srappé de sa beauté... Il l'aima.

Tous les soirs, quand la boutique était fermée, quand sa mère dormait, il se glissait furtivement dans la rue; et, nouveau don Juan, il allait passer la nuit sous les fenêtres de sa Térésina.

Un mois, deux mois s'écoulèrent au milieu de cette contemplation extatique, et comme on le pense bien, le pauvre Arthur n'était guère plus avancé.

Arthur convaincu qu'il ne se sentirait jamais le courage de parler à la dame de ses pensées, comprit naturellement qu'il ne lui restait plus qu'un moyen de salut... celui de lui écrire.

Le billet-doux une sois terminé, il courut en toute hâte à la poste, le jeta résolument dans la boîte, et qu'ind il revint au logis, il se sentit pénétré d'une

profonde admiration pour sa personne.

Malheureusement pour notre jeune hemme, Mme. de B... était alors à la campagne, et comme elle n'avait jamais eu de secrets pour sa mère, ce fut sa mère qui décacheta la lettre d'Arthur.

C'était le soir, il y avait grande rémaion chez elle, et dans une petite ville

une lettre venant de la poste est un événement.

Mais quand la mère de Mme. de B... out parcouru les premières lignes de cette malencontreuse épitre, qui arrivait ainsi dans un moment si inopportun... quand elle l'eut fait circuler dans la foule... qu'on se figure la gaité, le rire inextinguible de tous les assistans.

Le lendemain, la lettre d'Arthur courut la ville.

Le surlendemain, pauvre jeune homme, il suyait précipitamment un pays dont l'air allait lui devenir mortel. C'éta't la seconde sois que le ridicule menaçait de le tuer.

Il quittait sa mère dont les consolations étaient pour lu désormais impoissantes... Il errait à l'aventure, croyant entendre pertont des éclats de rire bourdonner à son oreille... Puis, un benu jour, il partit pour l'Italie!

Trois années s'étaient à peine écoulées, que sa pauvre mère, restée seule, mourait de chagrin, et qu'Artnur, après avoir vendu son fonds de commerce et réalisé quarante mille francs, toute sa fortune, montait dans la diligence Leffitte et Gaillard et partait pour Paris.

Mous allons l'y précéder quelques instans, mais avec l'intention bien pozitive de revenir tout-à-l'heure le chercher sur la route.

Suite et fin au pro hain numéro.

### DECES.

Le 98 du courant, au Fort Senneville. Ste. Anne, à l'âge de 68 ans et quelques mois, J. Bte. Jérémie Tétard De Montigny, écr. Depuis plusieurs mois M. De Montigny souffrait de douleurs rumatismales; une métastase de cette maladie au cœur l'a emporté en quelques minutes. Ses bonnes qualités étaient trop connues pour qu'il soit nécessaire d'en parler; il suffit de dire qu'il était l'ami des pauvres et des malheureux et que sa maison était toujours ouverte à ceux qui avaient faim.

—Samedi le 27 du courant, à l'âge de 78 au s 9 mois et 22 jours, Dame Marie-Anne Tarrieu de Lanaudière, veuve de feu l'honorable François Baby, de sou vivant membre des conseils Législatif et Exécutif de Sa Majesté pour la ci-devant province du Bas-Canada. Feue madame Baby par sou air imposant, ses manières nobles et distinguées inspirait le respect à ceux mêmes qui ignoraient ses qualités éminentes, et pour me servir de l'expression d'un de nos grands hommes: s'elle était le type, tant au physique qu'au morait, i de ces femmes autiques qu' n'apparaissent que rarement dans un pays et disparaissent trop rapidement, quelle que soit la durée de leur vie.

### A VENDRE.

Au Bureau des Mélanges, et chez MM. les libraires de la ville, le CA-LENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

### HISTOIRE DU CANADA.

Les Souschpreuns pour l'Histoine du Canada, qui désireraient avoir le Vol. ter invant que le Soussigné puisse passer à la campagne, le trouveront à sa demeure, coin des rues Craig et Radegonde, Marché au Foin, ou à la Librairie de E. R. Fabre Ecc., rue St. Vincent, ou le livre sera au-si à vendre.

M. BIBAUD.

N. B.—Les personnes à qui il a été envoyé, ou laissé des exemplaires du prospectus, et qui n'ont pas encore envoyé les noms des souscripteurs, sont priées de le faire par la première occasion sûre.

M. B.

22 Déc.

# MOUVER EEVELSERMENT

LES SOUSSIGNES informent très-respectueusement leurs amis et le public en générai qu'ils viennent d'ouvrir UNE ROUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérè-e, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRE et Cie. et de Louis Perrault. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

### EN VENTE A CE BUREAU, PETIT MANUEL DE

m'amemaçonsanıcı

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE.

Etablic dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841. QUATRIEME EDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

PETIT ABREGE DE CHOGRAPHIE. D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques Notions Grammaticales pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. Tère, édition. Prix : 15 sols.

UNE FEUTLLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attaches à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÉGLEMEENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES. ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITE.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES SE publient deux fois la semaine, le March et le Vendredi Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement

On Sabonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, tre-insertion,	2s.	Ød.
Chaque insertion subsequente, Dix lignes et au-dessous, 1rc. insertion,	36.	74d 4d.
Chaque insertion subsequente, Au-dessus de dix lignes, Tre-insertion par ligne,		10d. 4d.
Chaque insertion subsequente,		14.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTUE. IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.